

Les valeurs écologiques

Arthur L. DAHL,

docteur en biologie, coordinateur adjoint pour l'environnement
auprès des Nations Unies

Les défis aux valeurs

Les problèmes de l'environnement posent des défis considérables aux valeurs couramment acceptées et impliquent un bouleversement dans notre société (Dahl, 1990).

Les chlorofluorocarbones et autres produits chimiques qui attaquent la couche d'ozone risquent de provoquer des millions de cas de cancer de la peau, des cataractes, des dégâts à l'agriculture et à la pêche durant les soixante-dix ans à venir. Qui en est responsable? Les gouvernements des pays industrialisés qui ont bénéficié de ces produits, les fabricants ou les consommateurs? Y a-t-il un recours possible pour ceux qui en subissent les conséquences? Le principe du 'pollueur-payeur' est accepté au niveau national, mais les Etats souverains ne veulent pas l'appliquer au niveau international car cela coûterait trop cher. Et si les pays pauvres ne peuvent plus utiliser les réfrigérateurs bon marché, qui paiera la différence? Dans ce cas précis, les gouvernements, à travers le protocole de Montréal, ont créé un fonds destiné à aider les pays en voie de développement à adopter les nouvelles technologies. C'était la seule façon d'obtenir leur acceptation des contrôles nécessaires.

Les pays industrialisés sont aussi les bénéficiaires d'une grande partie de la consommation d'énergie fossile qui risque de provoquer un réchauffement climatique. Là aussi personne ne veut entendre parler de responsabilité ou de dédommagement.

Et, ce sont encore les pays les plus pauvres qui risquent de voir leurs possibilités de développement limitées par le fait que la capacité planétaire d'absorber le gaz carbonique a été monopolisée par les pays riches.

En complément à ces conflits d'intérêts et de valeurs entre pays riches et pauvres, il y a ceux des pays qui partagent une même ressource. Le principe sacré de la souveraineté nationale, appliqué par toutes les nations, veut que toute ressource se trouvant sur le territoire d'un pays lui appartienne. Ainsi, celui-ci peut prendre toute l'eau d'une rivière sans en laisser pour le pays en aval. Mais ses besoins en eau peuvent être mis en danger de la même manière par le pays en amont. Aujourd'hui, ce sont les rapports de force entre nations qui déterminent le vainqueur.

Parallèlement au cas des pays qui veulent tout garder, il y a celui des pays qui veulent se débarrasser de tout ce qui est encombrant ou nocif. Passifs face à la pollution atmosphérique, comme les pluies acides qui tombent chez les voisins, les rivières et les eaux côtières qui emmènent ailleurs la pollution industrielle et urbaine, et aux marchands de déchets dangereux pour qui il est beaucoup moins cher de les exporter là où les gens sont ignorants du danger et/ou trop pauvres pour se plaindre, les pays riches ont trop longtemps échappé à la facture du vrai prix de leur prospérité. Les pays industrialisés tolèrent un 'commerce' de pollution qui est écono-

miquement bénéfique mais moralement douteux.

Mais les pays riches ne sont pas les seuls fautifs. Certains pays 'pétroliers' ont essayé de bloquer tout accord international sur la réduction du gaz carbonique pour éviter le risque de limiter le marché de leurs produits. L'Autriche avait fait une loi sur l'étiquetage des produits fabriqués en bois tropicaux, permettant d'informer les consommateurs sur l'origine de ces bois. Sous la pression commerciale des pays producteurs de bois du Sud-Est asiatique, elle a dû retirer cette loi. Il y a des conflits grandissants entre ceux qui cherchent le libre-échange dans le commerce international et ceux qui veulent contrôler les commerces nuisibles pour l'environnement (espèces rares, déchets toxiques, etc.).

Dans le cas de la destruction de la biodiversité, ce sont surtout les générations futures qui souffriront de ses conséquences. Nous sommes en train de gaspiller leur héritage pour un bénéfice souvent minime. C'est comme si nous faisions brûler des tableaux de maître dans la cheminée pour nous chauffer.

Le même principe s'applique aux ressources des sols et des mines, des forêts et de l'agriculture que nous consommons sans retenue, insouciant de l'avenir: "On trouvera toujours une solution technologique". Notre destruction des capacités productives de notre planète va compromettre les possibilités de développement des générations qui nous succéderont. Est-ce juste?

Comme s'il ne suffisait pas que nous détruisions les ressources de nos enfants, nous leur léguons, en plus des matières dangereuses de toutes sortes: radioactives, toxiques, carcinogènes — matières cachées dans les dépotoirs ou distribuées partout sur notre planète. Les frais qui incomberont aux générations futures pour

se protéger de nos 'bombes à retardement chimiques' et pour isoler les déchets radioactifs pendant 20 000 ans seront astronomiques. Déjà les pays industrialisés doivent faire face à l'héritage d'un siècle d'insouciance industrielle et militaire dans ce domaine.

Les valeurs et l'environnement

Dans de telles conditions, il est normal que la moralité et les questions de valeurs humaines entrent dans le débat sur l'environnement. Mais si c'est généralement accepté aujourd'hui, ce ne fut pas toujours le cas. Le mouvement écologique a ses racines dans les sciences. Ce sont les scientifiques qui ont, en premier, attiré l'attention du monde sur les graves problèmes de l'environnement. Ce sont eux qui ont observé la réduction de l'épaisseur des coquilles d'œufs d'oiseaux (symptôme inattendu des impacts des pesticides), qui ont tiré la sonnette d'alarme pour avertir de la destruction de la couche d'ozone, qui ont signalé l'élimination massive d'espèces dans les forêts tropicales. Pour la plupart des gens aujourd'hui, la science et la religion sont deux mondes à part. Ce ne sont donc pas les scientifiques qui sont allés chercher en premier la solution de leurs problèmes dans la religion et les valeurs spirituelles. Tout comme les religieux ne voulaient pas être distraits de leurs préoccupations fondamentales par ces questions scientifiques et matérielles.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, fut basée sur des travaux scientifiques et son plan d'action repose largement sur activités scientifiques et gouvernementales. Des organismes non gouvernementaux étaient présents à Stockholm au forum de l'environnement, mais il

s'agissait surtout des associations pour la défense de l'environnement. Il y avait aussi des groupes religieux mais, à l'exception de la Communauté internationale bahá'íe, leurs préoccupations étaient surtout d'attirer l'attention de leurs membres et de leur hiérarchie sur l'importance de l'environnement. Les Bahá'ís soulignaient dans leurs activités les liens étroits entre l'environnement et les valeurs humaines, mais cette préoccupation n'entraînait pas dans les soucis de la plupart des participants.

L'environnement est devenu, par la suite, un sujet de plus en plus politique avec l'entrée en lice des mouvements des Verts et des partis écologiques. Quelques courants plus axés sur des valeurs sont venus se joindre aux divers mouvements, comme *deep ecology* ainsi que ceux qui cherchaient d'autres modes de vie, *alternative lifestyles*, mais ils n'ont jamais eu de véritable impact sur les gouvernements ou les praticiens.

Ce n'est que depuis moins de dix ans, qu'apparut une convergence graduelle des forces pour l'élargissement du mouvement 'environnemental' vers les valeurs fondamentales. D'abord, ce fut la Stratégie mondiale de la conservation élaborée par l'UICN, PNUE et le WWF, qui attira l'attention de ceux qui voulaient protéger la nature sur les liens inévitables avec les problèmes du développement et le besoin de 'développement durable', *sustainable development*, s'ils désirent sauver la planète (UICN/PNUE/WWF, 1980)

L'ouverture vers les religions fut consacrée en 1986, lorsque le WWF lança, à Assise, le réseau sur la conservation et la religion qui réunit les représentants bouddhistes, chrétiens, hindouistes, juifs, musulmans et bahá'ís. Ensuite, en 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par M^{me} Brundtland, livra à l'Assemblée

générale son rapport: *Our Common Future*. Ce rapport souligne, pour la communauté internationale, l'interdépendance des problèmes de l'environnement et du développement ainsi que l'importance d'une approche intégrée du 'développement durable'.

La remise à jour en 1990 de la Stratégie mondiale de la conservation par l'UICN, le WWF et le PNUE montre aussi l'évolution des mœurs. La nouvelle version: *Caring for the Earth* (UICN/PNUE/WWF, 1990) fonde ses propositions d'actions sur une éthique d'un mode de 'vie durable', *ethic of sustainable living*, dont les éléments sont :

- l'interdépendance de l'humanité et la communauté de la vie, qui englobe toute la nature, les générations passées et futures, et la diversité naturelle et culturelle;
- les droits de l'homme, dont le droit aux ressources nécessaires à un niveau de vie adéquat, dans les limites planétaires;
- le droit de chaque personne et de chaque société de bénéficier de ces droits et la responsabilité de les protéger pour tous les autres;
- le respect pour toute forme de vie, indépendamment de son utilité pour l'homme;
- la responsabilité individuelle pour tout impact sur la nature et pour l'utilisation économe et durable des ressources;
- le partage équitable des bénéfices et des coûts de l'utilisation des ressources entre les communautés, les régions riches et pauvres, et les générations présentes et futures;
- la reconnaissance de la protection des droits de l'homme et de la nature comme une responsabilité planétaire, individuelle et collective.

Même les scientifiques, lors de la Conférence internationale sur une action scientifique pour l'environnement et le développement au XXI^e siècle (ASCEND 21) à Vienne (25-29 novembre 1991), ont recommandé que la communauté scientifique internationale étudie l'éthique de l'environnement en relation avec: la valeur intrinsèque de la nature, les droits 'environnementaux' des citoyens, les droits entre les générations, les droits en commun pour les espaces communs (atmosphère, océans, etc.), les codes de conduites 'environnementaux' et enfin les responsabilités éthiques des scientifiques et de la communauté scientifique mondiale (ISCU, 1991).

Les organisations non gouvernementales 'environnementalistes' sont aussi plus ouvertes aujourd'hui à ces questions de valeurs. Le nouveau directeur exécutif du Sierra Club américain, Carl Pope, pense que la réforme 'environnementale' doit être basée sur la vertu et non sur la comptabilité. Pour lui, la protection de l'environnement est un impératif moral (Pope, 1993). On entend de plus en plus souvent parler de l'immoralité du comportement des pays industrialisés vis-à-vis des pays pauvres dans les domaines de l'environnement et du développement.

Une des meilleures analyses des relations entre valeurs et environnement se trouve dans le livre *Earth in the Balance* du vice-président des Etats-Unis, Al Gore. Il établit les bases spirituelles de toute action pour l'environnement et le développement (Gore, 1992). Dans un chapitre entièrement consacré aux valeurs fondamentales de chaque religion relatives à l'environnement et au développement, il recherche les raisons de la longue hésitation des chefs religieux à soutenir le mouvement pour sauver la Terre. Pour

lui, l'explication se trouve dans l'idée courante que l'humanité occupe une position à part par rapport à la nature, idée renforcée par le gouffre qui sépare la science de la religion dans les sociétés chrétiennes. Par ailleurs, il souligne les liens décrits dans tous les écrits saints entre l'humanité et la nature. Il note, enfin, que les écrits bahá'ís démontrent les rapports étroits entre la civilisation et l'environnement.

Le processus long et laborieux qui a conduit à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992, a permis à tous ceux qui s'y intéressaient de participer aux débats: gouvernements, agences spécialisées, organisations non gouvernementales, scientifiques, hommes d'affaires, minorités ethniques ont tous eu leur mot à dire. Les questions de valeurs se posaient surtout dans les premières versions de la Charte de la Terre, mais face au manque de consensus sur certains articles, la Conférence n'a adopté que la Déclaration de Rio, avec une portée plus limitée. Une vraie Charte de la Terre sera peut-être négociée pour le cinquantième anniversaire de l'ONU en 1995.

Parmi les principes et valeurs acceptés aujourd'hui dans la Déclaration de Rio, nous pouvons citer les suivants :

- Les êtres humains sont au centre du développement 'durable'. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.
- Le droit au développement doit être réalisé en satisfaisant équitablement les besoins développementaux et environnementaux des générations présentes et futures.
- La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indivisibles.

Les valeurs écologiques

Nous pourrions aussi chercher, en recourant aux outils de la science, des principes de fonctionnement des écosystèmes naturels qui pourraient nous servir de modèle pour notre société. Les écosystèmes hautement évolués, tels que la forêt tropicale ou le récif corallien, montrent l'unité dans une grande diversité d'espèces, avec beaucoup de spécialisation et de participation d'une multitude d'organismes dans des systèmes fortement intégrés. Ces systèmes sont riches en symbioses et d'autres formes de coopération où les bénéfices mutuels frôlent l'altruisme. Cette intégration diversifiée et décentralisée facilite l'efficacité d'échange et de recyclage des matériaux et l'utilisation d'énergie (Dahl, 1990). Ces mêmes principes peuvent s'appliquer aux sociétés humaines où l'intolérance et les préjugés doivent faire place à l'unité dans la diversité, et où l'augmentation de la quantité peut être remplacée par l'amélioration de la qualité.

Le principe écologique le plus fondamental est peut-être celui de l'interdépendance de toutes choses. Cette interdépendance implique un respect des équilibres qui est l'équivalent écologique de la justice dans les relations sociales. Un écosystème qui perd son équilibre se dégrade vite en un système moins riche et moins productif.

Il y a aussi des principes spécifiquement 'environnementaux', tel le principe du 'pollueur-payeur' qui établit la responsabilité de ceux qui causent des dégâts ou encore le principe précautionneux qui, dans des cas d'incertitude, demande à celui qui risque d'abîmer l'environnement de prouver que ses actions seront inoffensives. En cas de doute, il est préférable d'éviter des dommages irréversibles. Ces

principes sont fondés sur les valeurs de justice et de respect d'autrui.

Un cadre général

Une des idées clés de ces dernières années est l'interdépendance de tous les problèmes qui assaillent l'humanité. C'était le thème de la Conférence de Rio et la base de son plan Action 21. Mais cela implique aussi que les valeurs environnementales ne peuvent pas être considérées à part. La Communauté internationale bahá'ie, dans sa déclaration à la séance plénière de la Conférence, le 4 juin 1992, a rappelé que "... aucun de ces problèmes... ne peut être traité de manière réaliste sans que tous les autres soient pris en considération... Les changements profonds à longue portée, l'unité et la coopération sans précédent qu'exige la nouvelle orientation du monde vers un avenir écologique et juste ne seront possibles que lorsque l'on touchera l'esprit humain, que l'on fera appel aux qualités universelles qui seules peuvent donner aux individus et aux peuples le pouvoir d'agir en accord avec les intérêts à long terme de la planète et de l'humanité dans son ensemble."

Dans cette optique, les problèmes de l'environnement ne pourront pas être résolus sans une transformation des valeurs humaines. La Foi bahá'ie propose un cadre général de valeurs et d'institutions qui sont, au fond, très écologiques (Bahá'u'lláh *et al.* 1990; Dahl, 1988, 1990). Son point de départ est de reconnaître que la science et la technologie ont rendu l'unité de l'humanité inévitable, et que les valeurs et la structure de la société devraient suivre l'évolution générale. Bahá'u'lláh, le fondateur de la Foi bahá'ie, a même anticipé sur cette évolution il y a plus de cent ans.

On ne peut pas décrire ici cet ensemble très complet des valeurs pour

une future société planétaire. En ce qui concerne l'environnement, beaucoup sont reflétés dans les valeurs décrites ci-dessus. Un principe clé est celui de la modération. "En toute chose, la modération est nécessaire. Si une chose est faite avec excès, elle est source de mal..." (Bahá'u'lláh *et al.*, 1990, p. 19). Notre civilisation matérielle témoigne de cette réalité aujourd'hui.

Si nous voulons aider notre société à faire face aux problèmes de l'environnement,

nous devons commencer à codifier et à enseigner les principes et lois qui devront régler notre comportement planétaire. Ces principes doivent être basés sur des valeurs et concepts moraux largement acceptés par les peuples du monde. C'est donc en transformant les cœurs des hommes et en les motivant à transcender leur égocentrisme — source de beaucoup de problèmes de l'environnement — que nous pourrions créer la base des valeurs écologiques de demain.

BIBLIOGRAPHIE

BAHÁ'U'LLÁH *et al.*, *La Conservation des Ressources Terrestres*, Compilation préparée par le département de la recherche de la Maison Universelle de Justice, Maison d'Éditions Bahá'ies, Bruxelles, 1990, p. 32.

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE BAHÁ'IE, BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT, 1992, *Le défi le plus important*, Présenté à la séance plénière de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Rio de Janeiro, 4 juin 1992.

Arthur DAHL, *Les perspectives bahá'ies sur la nature et l'environnement*, La Pensée Bahá'ie 103:9-18, été 1988.

Arthur DAHL, *Unless and Until: a Bahá'í Focus on the Environment*, Baha'í Publishing Trust, London, p. 96.

Al. GORE, *Earth in the Balance: Ecology and the Human Spirit*, Houghton Mifflin, Boston, 1992, p. 408.

ICSU, *International Conference on an Agenda of Science for Environment and Development into the 21st Century (ASCEND 21)*, Conference Statement, Vienna, Austria, 25-29 November 1991.

Nations Unies, *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement* (Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992), A/CONF.151/26 (Vol. I-V), 1992.

Carl POPE, *Want to climb a mountain?*, [Interview], Sierra 78(2): 20-25., Mars/Avril 1993.

UICN/PNUE/WWF, *Stratégie Mondiale de la Conservation*, Gland, UICN, 1980.

UICN/PNUE/WWF, *Caring for the Earth, A Strategy for Sustainable Living*, Gland, Switzerland, 1991, p. 228.

World Commission on Environment and Development, *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford, p. 383.

Note: Cet article représente les opinions personnelles de l'auteur et n'engage pas le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.